
M.E.S., Numéro 131, Vol. 2, novembre – décembre 2023

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mise en ligne le 18 novembre 2023



Revue Internationale des Dynamiques Sociales
Mouvements et Enjeux Sociaux
Kinshasa, novembre - décembre 2023

OCCUPATIONS DES TERRES MARGINALES DE KINSHASA SUD ET ALEAS ENVIRONNEMENTAUX

par

Jean Willy NDEMI KYLING

Institut National du Bâtiment et des Travaux Publics

Constantin LUBINI AYINGWEU

Faculté des Sciences, Université de Kinshasa

(Tous) Professeurs

Carol NDETIEN NGALAMI

Assistant, Institut National du Bâtiment et des Travaux Publics

Résumé

La zone collinaire de la ville de Kinshasa sud est confrontée chaque jour qui passe à des multiples impacts environnementaux négatifs. Parmi ceux-ci, il nous faut relever des aléas environnementaux qui occupent une place de choix, aléas qui constituent des sources des vulnérabilités humaines. Cette recherche qui porte sur la ville de Kinshasa se fonde sur des observations au départ d'une enquête sociodémographique relative à la gestion des terres urbaines des aléas qu'ils induisent révélant que 60 % des parcelles ont déjà été touchées par les érosions, que 55,2 % des parcelles sont directement et indirectement menacées par les érosions, que 25 % des parcelles sont gravement affectées par des inondations au niveau de lit majeur des rivières en saisons pluvieuses et que 15 % des parcelles sont exposés aux ensablements au cours de la période du déroulement de cette enquête. Ces différentes impacts environnementaux négatifs occasionnent des dégâts immenses qui entravent les équilibre écologique et le développement durable la contrée sous-étude.

Selon des reponses recueillies auprès des personnes vivant sur ces terres marginales de la ville de Kinshasa sud, les causes qui sont à la base de ces aléas environnementaux négatifs et des autres vulnérabilités survenant dans cette partie de la ville sont entre autres liées à la mauvaise orientation topographique des habitations (20,15 %), à l'inexistence de réseaux de drainage des eaux (47,86 %) et à l'absence de puisards dans les parcelles (15,65 %). Toutes ces causes sont dues, soit à l'absence des études avant l'occupation, au non suivi de la politique d'habitat, soit à l'anarchie dans la distribution des parcelles, soit ainsi à l'administration dualiste des Services de l'Etat dans le domaine foncier.

Mots-clés : occupation, terres marginales, aléas environnementaux, Kinshasa.

Abstract

The hilly area of the city of southern Kinshasa is faced with multiple negative environmental impacts. Among these, environmental hazards occupy a prominent place. These hazards are sources of human vulnerabilities. Our research on this part of the city of Kinshasa, the results that emerge from observations and a socio-demographic survey on the management of urban land and the hazards they induce reveal the following: 60% of the plots have already been affected by erosions; 55.2% of plots are directly and indirectly threatened by erosion; 25% of the plots are seriously affected by flooding at the level of major river beds during the rainy season and 15% of the plots are exposed to sand silting during the same period. These negative environmental impacts cause immense damage that hinders the ecological balance and the sustainable development of this region.

The answers of the people living on the marginal lands of the city of southern Kinshasa questioned, the causes which are at the origin of the negative environmental hazards and vulnerabilities occurring in this part of the city of southern Kinshasa are: the bad topographic orientation of the dwellings (20, 15%), the non-existence of water drainage networks (47.86%) and the absence of sumps in the plots (15.65%). All these causes are related either to the absence of studies before the occupation, of follow-up of the housing policy, or to the anarchy in the distribution of plots, or to the dualistic administration of the State Services in the land area.

Keywords: occupation, marginal lands, environmental hazards, Kinshasa.

INTRODUCTION

Après l'indépendance de la République Démocratique du Congo en 1960, Kinshasa dont la planification initiale était prévue pour 450.000 habitants connaît aujourd'hui une démographie exponentielle. C'est ainsi qu'au cours de la décennie écoulée l'évolution de la taille de sa démographie

est passée respectivement de 11.587.000 habitants en 2014 à 12.500.000 habitants en 2017 (Hôtel de Ville de Kinshasa, 2017). A la fin de l'année 2019, la démographie de la ville de Kinshasa pourrait probablement avoisiner 14 millions d'habitants. De ce fait, et selon le classement démographique des villes africaines, Kinshasa occuperait déjà la troisième place après le Caire et Lagos [Munkuamo G. 2016; Musibono E., 2007] [1] [2].

Cette hyper-démographie exponentielle atteste que Kinshasa est une ville très dynamique à forte croissance. Malheureusement, l'évolution démographique démesurée de cette ville se fait sans planification ni aménagement [Lelo Nzuzi, 2008] [3]. Cette méprise entraîne des occupations désordonnées et/ou incontrôlées des aires urbaines non aménagées. Parmi les zones marginales occupées sans normes urbanistiques figurent les sites collinaires du sud. Ceux-ci ont été topographiquement classés à cause de leur forte déclivité. Ils occupent ainsi une bonne place dans le classement des « zones annexes marginales » inconstructibles du BEAU depuis 1975.

En effet, historiquement, les occupations foncières à petits groupes de la partie méridionale de la ville de Kinshasa dont la superficie totale est évaluée à 5 209, 40 ha [Ndemi K, 2018] [4] remontent dès les années 1930 (1). A ces jours, son aire rationnellement habitable et constructible, suivant les normes BEAU est en surdépassement. Cette occupation irrationnelle des espaces collinaires du sud induit dans le milieu plusieurs aléas environnementaux aux effets négatifs sur la qualité de vie de la population et le développement urbain durable de leurs sites.

C'est pourquoi, cette étude d'écologie urbaine lie étroitement les occupations des terres marginales de Kinshasa sud aux conditions socioéconomiques de vie des populations. En effet, des nombreux Kinois habitent des terres collinaires du sud par contrainte socioéconomique [Ndemi et Lubini, 2016] [5]. Car, ce sont les ménages économiquement faibles qui optent d'occuper ces sites à risque. Aussi cette étude se propose-t-elle d'identifier et d'analyser la nature socioéconomique des occupants des Communes de Kinshasa sud, les causes profondes de leur occupation de ces terres marginales, les problèmes et les aléas environnementaux générés par leurs occupations spatiales de ces sites topographiquement classés. Ceci, en vue de formuler des mesures environnementales susceptibles de rétablir les équilibres naturels rompus pour l'atténuation de la crise écologique et l'impulsion du développement urbain durable de ce milieu menacé par les aléas environnementaux d'origine anthropique.

Eu égard à ce qui précède, l'essentiel de l'analyse tourne autour des questions suivantes, à savoir : Quel est le statut socioéconomique des occupants des terres marginales du sud de la ville de Kinshasa ? Les occupants de ces terres marginales du sud de la ville de Kinshasa bénéficient-ils des services sociaux de base pour l'amélioration de la qualité de leur vie ? Quels sont les aléas environnementaux qui menacent l'équilibre écologique et le développement urbain durable de ces sites ? Quelles sont les mesures phares de mitigation de la crise environnementale en de lancer le développement durable du milieu ?

Par rapport à ces questionnements, voici les hypothèses qui se dégagent en marge de la problématique :

- Les occupants des terres marginales des Communes de Kinshasa sud sont des ménages économiquement faibles, mais soucieux d'obtenir le statut de propriétaire des parcelles pour la quiétude de leur esprit.
- La plupart d'entre eux sont privés de services sociaux dans leurs parcelles et vivent dans des conditions de vie précaire.
- À cause de vulnérabilités qui s'assoient dans le milieu au sein des populations, ci-après les aléas environnementaux qui menacent l'équilibre écologique et le développement urbain durable des sites de Kinshasa sud : érosions, éboulements, inondations, ensablements et destruction de la biodiversité.
- La règlementation de l'occupation des sols et l'équipement des zones en services sociaux essentiels font partie des mesures de sauvetage de ces sites des aléas environnementaux et du boostage de développement urbain durable du milieu.

Par ces hypothèses, les objectifs spécifiques recherchés par cette étude consistent à :

- identifier le statut socioéconomique des occupants des terres marginales du sud de la ville de Kinshasa ;

- déterminer le taux d'accès des services sociaux pour les parcelles des Communes de Kinshasa sud ;
- caractériser les aléas environnementaux qui menacent constamment l'équilibre écologique et le développement urbain durable de ces sites ;
- proposer quelques mesures d'atténuation de la crise environnementale liée aux aléas naturels de ce milieu.

Outre cette brève introduction et de la conclusion qui met un terme à cette étude, notre réflexion se structure autour de trois points. Au premier, nous présentons le milieu d'étude et la méthodologie suivie. Au deuxième, nous procédons à l'identification des occupants de ces terres et déterminons si leur situation socio-économique dans le choix du site d'habitation. Au troisième, nous conjecturons sur les conséquences engendrées par des problèmes d'ordre socio-économique identifiés sur le site choisi. Au quatrième et dernier point, nous discutons les résultats auxquels cette enquête a donné lieu.

I. MILIEU D'ETUDE ET METHODES

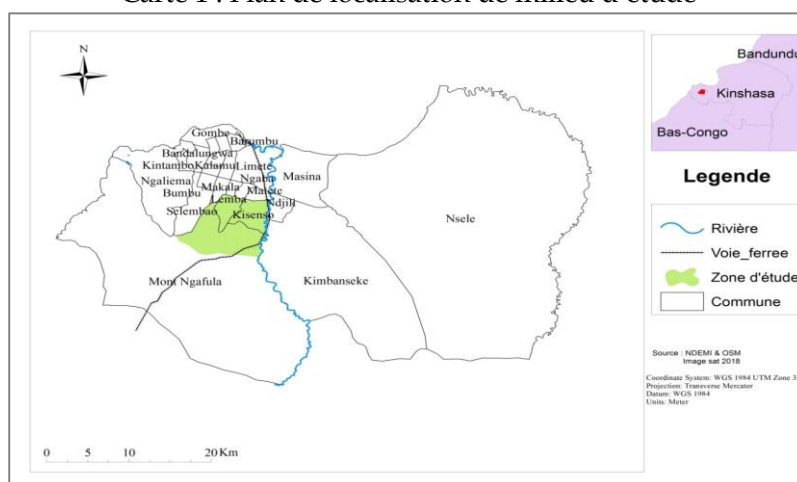
1.1. Milieu d'étude

1.1.1. Situation géographique

Cette étude sur les occupations des terres marginales et les aléas environnementaux qui génèrent porte sur la ville de Kinshasa dans sa partie sud. Par rapport à son cadre global, signalons que Kinshasa est la capitale politique et administrative de la République Démocratique du Congo. Elle est située dans la partie sud de la République, soit entre 4,19 et 5,1° de latitude sud et 15,14 et 16,6° de longitude est.

Au niveau de l'occupation spatiale, la ville de Kinshasa couvre une superficie d'environ 9.965 km², (carte 1).

Carte 1 : Plan de localisation de milieu d'étude



Sur cette carte 1, le fond cartographique vert représente le milieu d'étude. Sur le plan de la couverture spatiale, l'aire d'étude renferme trois Communes : Kisenso (dans sa totalité), Lemba (partie méridionale) et Mont Ngafula (partie orientale).

Cette aire d'étude est incluse totalement dans la ville de Kinshasa qui est délimitée :

- Au Nord, par le fleuve Congo qui constitue la frontière naturelle avec la République du Congo Brazzaville ;
- A l'Est, par les provinces de Maïdombe, Kwango et Kwilu ;
- Au Sud et à l'Ouest, par la province du Kongo Central.

Quant à la zone d'étude proprement dite, elle est cadrée géographiquement par l'avenue Frontière, aux confins des Communes de Kisenso et de Matete au nord ; par la rivière Ndjili ; à l'Est ; par la route des Carrières, dans son tronçon By-Pass (Mitendi-rail) ; par la route de By-pass, à l'ouest.

Dans cet espace géographique bien circonscrit, les occupations humaines colonisent une zone *non aedificandi* de classe 1 (BEAU, 1975). Sur ce terrain géomorphologiquement accidenté, l'étude s'intéresse aux habitations non aménagées qui envahissent ces sites collinaires fragiles à grands risques environnementaux.

Dans cette zone, la caractérisation des conséquences et les effets environnementaux des occupations non aménagées de terrains du sud de la ville de Kinshasa est faite grâce à une analyse et/ou à une évaluation environnementale *post ante*. Cette dernière a été réalisée sur les aspects et sur les conditions de vie socioéconomiques des populations de ce milieu. C'est ainsi que par rapport à cette approche évaluative que l'étude pourra dégager des aléas environnementaux qui sont autant des facteurs de risque pour les habitants de ces terres marginales.

1.1.2. Aspects biophysiques

Les aspects biophysiques du milieu que l'étude présente concernent : le morphotope, le climatope, l'hydrotope et l'édaphotope pour l'environnement abiotique ainsi que pour la phytocénose et la zoocénose s'agissant de l'environnement biotique. Quant à ces différents aspects :

- *la morphotope*, géomorphologiquement, parlant, Kinshasa sud est une zone collinaire. Elle fait partie de la haute terrasse bordant la ville de Kinshasa. La moyenne altimétrique de ce milieu se situe autour de 495 m d'altitude, avec des extrêmes altimétriques comprises entre 280 et 710 m d'altitude. Notons que la partie sud de Kinshasa comporte deux collines aux sommets remarquables, à savoir, le Mont-Amba (510 m) et le Mont-Ngafula (710 m).
- *la climatope* dit du climat de Kinshasa sud qu'il est celui de la ville de Kinshasa. Il s'agit du climat tropical de type AW4 de la classification de Köppen. Dans ce climat, la saison des pluies qui comprend une période de 8 mois connaît périodiquement des fortes pluviosités aux effets érosifs sur les sols du milieu occupés de façon désordonnée par les habitations.
- *l'édaphotope* concerne le sol de Kinshasa sud qui est un complexe. En effet, l'épaisse partie superficielle du sol de ce milieu est constitués par des Arenoferrasols. Sur le plan structural, il s'agit d'un sol sablo sablonneux majoritairement constitués de sables fins. Ce sol éluvionnaire en amont et alluvionnaires en aval a une coloration variable dans l'espace. Signalons que le sol éluvionnaire des zones hautes est lessivé par des érosions. Ce sol a une faible teneur d'argile (moins de 20 %) et peu de matières organiques. Quant au sol alluvionnaire des zones basses, il est gorgé d'eau. Cela entraîne la formation d'un sol hydromorphe (photo 1 : illustration d'un terrain hydromorphe dans la Commune de Kisenso). Les occupations foncières de ces terres marginales aggravent les conditions de drainage de terrain. L'édaphotope hydromorphe de la partie basse expose les occupants aux mauvaises conditions écologiques et aux déséquilibres sanitaires.



Source : Cliché de l'auteur, 2022

Photo 1: Vue des habitations sur une zone marginale inondable dans la Commune de Kisenso



Source : Cliché de l’auteur, 2022

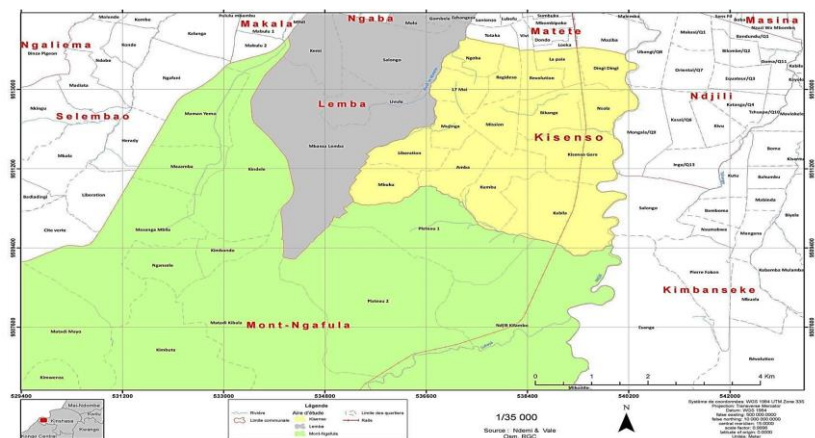
Photo 2: Lutte précaire: construction des seuils de sable d’érosion, sur la route de Kimwenza, au sud-est de Mont-Ngafula

- la phytocénose présente la végétation de Kinshasa sud qui est composée, en grande partie, des plantes cultivées vivrières (manioc, amarantes, patates douces, etc.) et des arbres fruitiers (manguiers, avocats, safoutiers, etc.). Outre cela, la partie haute du milieu comprend plusieurs autres espèces végétales ligneuses ou herbacées qui sont plantées et utilisées dans la lutte antiérosive (bambous de Chine, vétivers, pelouses). Quant à la partie basse renfermant les espaces inondés et inondables, elle est constituée des plantes aquatiques (jacinthes d’eau) ou semi aquatiques.
- La zoocénose renseigne que Kinshasa sud compte plusieurs zones qui sont favorables au développement de l’élevage et l’aquaculture. C’est pourquoi, cette partie de la ville est peuplée de fermes d’élevages bovins, caprins, ovins et d’animaux domestiques (vaches, chiens, chats, chèvres, moutons, lapins, espèces aviaires, etc.) et des poissons d’eaux douces (silures, tilapias, fretins, etc.). Dans les forêts dégradées du Plateau des résidents de l’Unikin, du Monastère et de la Lukaya, on trouve quelques rares gros et petits animaux sauvages (écureuils, lièvres, antilopes, aulacodes, rat, souris, etc.), des reptiles (serpents, lézards, crapauds, etc.) des oiseaux et des insectes terrestres et aériens. Les terres marginales du sud de Kinshasa sont un milieu touristique à cause de sa faune.

1.1.3. Aspects humains

Le milieu humain de la zone d’étude est organisé administrativement en Communes et Quartiers. Dans cette organisation, la qualification des terres marginales couvre spatialement certains quartiers. Ce sont ces Quartiers qui ont été ciblés comme des aires géographiques de l’étude.

Carte 2 : Subdivision administrative de l’aire d’étude



La carte 2 (échelle : 1/35000) est un aperçu de l’organisation politico administrative du milieu d’étude. Elle met en évidence les différents Quartiers du sud de Kinshasa dont certains d’entre eux ont fait l’objet d’enquête sociodémographique pour la collecte des données socioéconomiques de cette étude.

Signalons que la Commune de Kisenso (en jaune) comprend 17 Quartiers administratifs. Tous les Quartiers existants ont été enquêtés. La Commune de Lemba (couleur grise) renferme 15 Quartiers dont seulement 4 d’entre eux ont été enquêtés à cause de leur intérêt géomorphologique. Les Quartiers enquêtés sont dans ce triangle spatial : rivière Matete, route de By-pass, route de Kimwenza/Mission et site de l’Université de Kinshasa. Pour la Commune de Mont-Ngafula (couleur verte), c’est 13 sur 21 Quartiers qui ont été enquêtés.

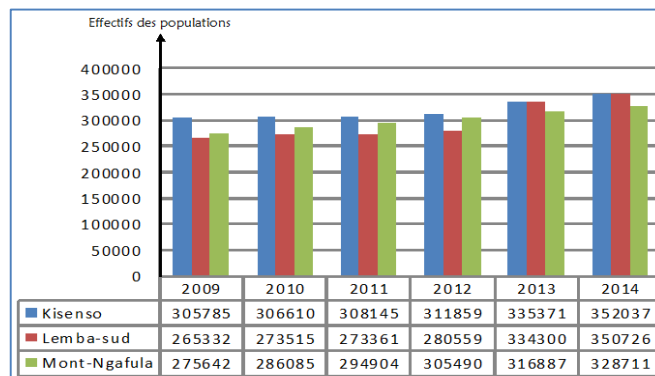


Figure 1 : Evolution démographique de Kinshasa sud

Source : Rapport des Services de l’habitat et des populations des Communes étudiées, 2019.

Concernant la démographie du milieu d’étude, faute de la mise à jour des données démographiques par les services communaux de la population, la figure illustre l’évolution démographique comparée de l’aire d’étude. Suivant cette figure, les fortes croissances démographiques sont observées à partir de 2014.

Cependant, des très fortes évolutions sont notées pour les deux années suivantes. Cette évolution démographique exponentielle dans l’aire d’étude serait due à la vague de mobilité des populations vers ces terres marginales à cause de leurs mauvaises conditions de vie.

1.2. Méthodes

Pour la collecte, le traitement et l’analyse des données, les méthodes ci-après sont utilisées pour cette étude. Il s’agit de l’observation environnementale de terrain et de l’analyse. Ces deux méthodes sont appuyées par les techniques d’enquête sociodémographique réalisée sur un échantillon aléatoire représentatif de 1444 parcelles de 34 Quartiers de l’ensemble de l’aire d’étude, mais aussi l’entretien semi-structuré et la documentation, etc.

II. RESULTATS D’ENQUETE

2.1. Identification des occupants des terres marginales enquêtés

- Du niveau d’étude des enquêtés

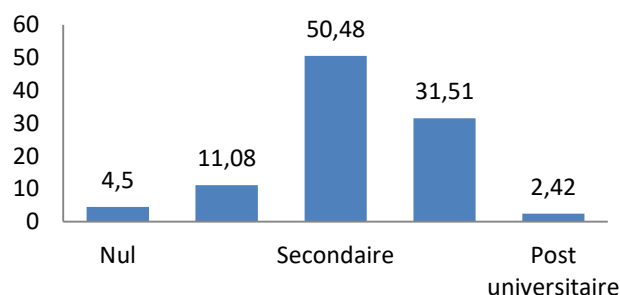


Figure 2 : Répartition des sujets enquêtés selon leur niveau d'instruction

Voici les résultats obtenus de la figure 2 : 50,48 % d'enquêtés ont le niveau d'études secondaires ; 33,93 % d'entre eux ont un niveau d'étude, soit universitaire, soit postuniversitaire. La présence de la grande université du pays dans ce milieu expliquerait ce score. Par contre, 15,58 % des enquêtés n'ont pas beaucoup étudié, probablement à cause de leurs conditions socioéconomiques.

2.1.1. DE la profession des enquêtés

Les occupants des terres marginales de la partie sud de Kinshasa appartiennent aux diverses catégories socioprofessionnelles. La figure 3 reprend l'effectif des occupants enquêtés par grandes catégories de leurs professions dans les communes de Kisenso, Sud de Lemba et Sud-est de Mont-Ngafula.

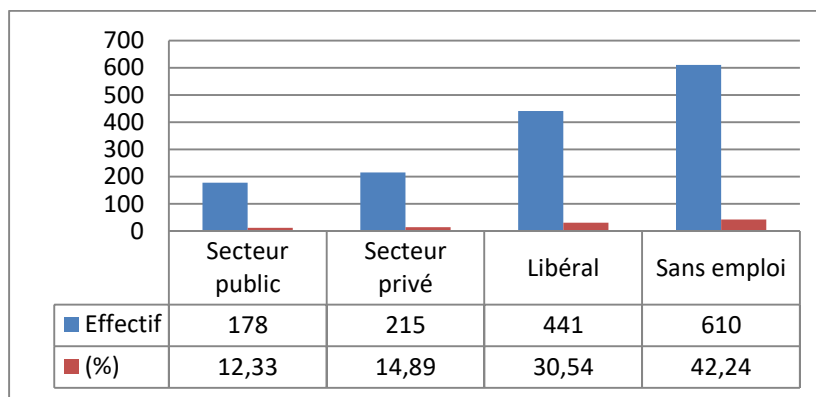


Figure 3. Répartition des sujets enquêtés par catégorie socioprofessionnelle

Conformément aux résultats de la figure 1, il en ressort que 42,24 % des enquêtés sont sans emplois ; 30,54 % de ces enquêtés exercent des professions libérales ; 14,89 % des sujets enquêtés évoluent professionnellement dans les métiers privés et 12,33 % des enquêtés sont des agents du secteur public. En dépit de cette variation professionnelle des occupants des terres marginales du sud, les scores des résultats attestent que les chômeurs constituent l'effectif le plus important de cette population.

2.1.2. Du revenu mensuel des enquêtés

La figure 2 présente les classes des revenus mensuels des sujets enquêtés dans les communes de Kisenso, du sud de Lemba et du sud-est de Mont-Ngafula

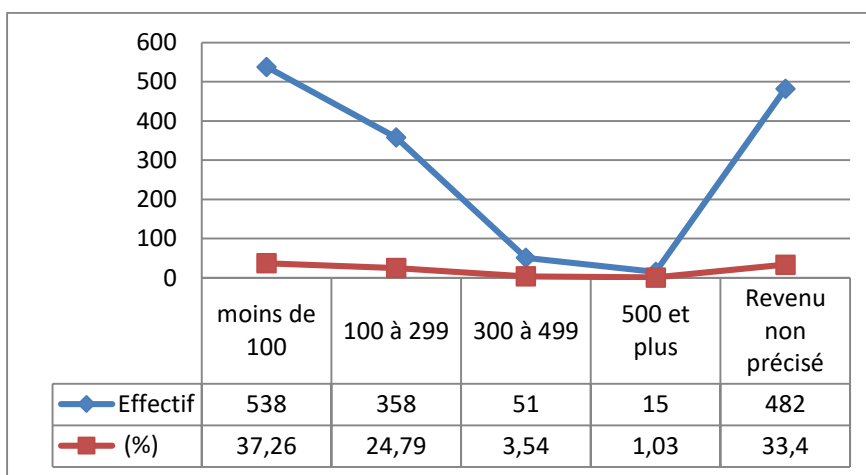


Figure 4: Répartition des sujets enquêtés par tranches de revenus gagnés mensuellement

Les résultats de la figure 4 sont très dispersés. De manière groupée, ces résultats font voir les scores suivants : 70.64 % des sujets de ménages enquêtés ont un revenu mensuel de misère de moins de 100 \$ US contre 29.36 % des ménages vivant mensuellement avec un revenu de 100 \$ à plus ou moins 1000 US. Cependant, face aux impératifs de la vie sociale, le revenu mensuel de cette dernière catégorie des ménages enquêtés demeure également insuffisant. De ce fait, suivant l'indicateur revenu, la quasi-totalité des occupants des terres marginales du sud de Kinshasa se classerait dans les groupes des pauvres.

2.1.3. Du statut de l'habitat des enquêtés

Le statut d'occupation de l'habitat des occupants des terres marginales enquêtés dans les communes de Kisenso, du sud de Lemba et du sud-est de Mont-Ngafula est déterminé par la figure 5.

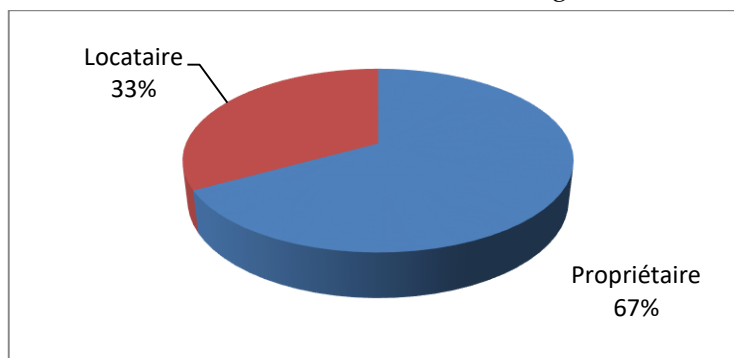


Figure 5 : Répartition des sujets enquêtés selon leur statut d'occupation dans la parcelle

La lecture des résultats de la figure 5 indique que 66,97 % des sujets enquêtés sont des propriétaires. Ceci, contre 33,03 % des enquêtés disposant du statut des locataires. Ces scores contrastés attestent que plus de la moitié des occupants des terres marginales de Kinshasa sud sont des personnes économiquement pauvres jouissant du statut des propriétaires des parcelles. Ce paradoxe a des effets négatifs sur l'environnement de cette contrée.

2.2. Conséquences de l'occupation des terres marginales

Diverses conséquences socioéconomiques des occupations des terres marginales de Kinshasa sud sont reprises par la figure 6.

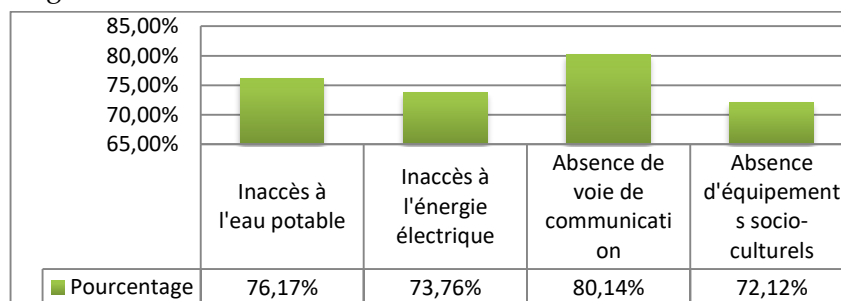


Figure 6: Répartition de diverses conséquences socioéconomiques des occupations des terres marginales

La figure 6 met en exergue l'existence de plusieurs problèmes socioéconomiques qui sévissent dans les Quartiers du sud de la ville de Kinshasa. Suivant les résultats qu'elle décrit, 80,14 % de parcelles enquêtées sont directement affectées par un déficit de voie de communication alors que 76,17 % d'entre elles sont exposées à l'inaccessibilité par rapport à l'eau potable et 73,76 % d'autres parcelles connaissent le manque d'accès à l'énergie électrique et 72,12 % des parcelles enquêtées sont dépourvues d'équipements socioculturels.

Tous ces problèmes de carence d'infrastructures socioéconomiques de base des retombées négatives sur la qualité de vie des occupants de ces terres marginales de Kinshasa sud qui ont procédé par des occupations non autorisées, et par des occupations libres de ces terres marginales.

3. Causes liées aux problèmes socioéconomiques identifiés sur les sites

Les causes liées aux problèmes environnementaux engendrés par la carence d'infrastructures socioéconomiques de base se situent à plusieurs niveaux, à savoir :

3.1. Occupation désordonnée des bassins versants

L'occupation désordonnée des bassins versants hydrologiques de Kinshasa sud qui est non autorisées ou encore des occupations libres des terres marginales constitue la cause spatiale des problèmes socioéconomiques de ces sites fragiles. Ainsi, la mauvaise occupation des sols provoque les érosions hydriques pluviales.

Le tableau 1 mentionne les autres causes sous-jacentes des érosions, aléas environnementaux dus généralement à la mauvaise occupation des bassins et sous-bassins versants hydrologiques de ces sites collinaires.

Tableau 1 : Résultats des opinions sur les autres causes des érosions provoquées par l'occupation désordonnée des bassins versants des terres marginales de Kinshasa sud

Commune	Causes d'érosions qui ravagent les quartiers	Effectif	(%)
Kisenso, Sud de Lemba, Sud-est de Mont-Ngafula	Inexistence de réseaux de drainage des eaux de ruissellement	691	47,86
	Mauvaise orientation topographique de l'habitat	291	20,15
	Intensité pluviométrique élevée et dotée d'une puissance hydraulique érosive	215	14,89
	Gestion irrationnelle des eaux pluviales parcellaires	21	1,45
	Manque de puisards dans les parcelles	226	15,65
Total		1444	100

Source : Ndemi Kyling, enquête de terrain, 2022.

Selon les données contenues au tableau 1, l'inexistence des réseaux de drainage des eaux des bassins et des sous-bassins versants hydrologiques constitue la principale cause des érosions de ce milieu d'occupation des terres marginales (47,86 %). D'après les enquêtés, les autres causes d'origine anthropique et naturelle de ces aléas naturels sont liées à la mauvaise occupation des bassins et des sous-bassins versants hydrologiques sont secondaires. Il s'agit de la mauvaise orientation topographique de l'habitat (20,15 %) ; du manque de puisards dans les parcelles (15,65 %) ; de l'intensité pluviométrique élevée dotant les écoulements d'une puissance hydraulique érosive (14,89 %) et de la gestion irrationnelle des eaux pluviales parcellaires (1,45 %).

3.2. Gestion foncière lacunaire

La politique de gestion foncière a également un impact sur les problèmes environnementaux et socioéconomiques du milieu. Il en est ainsi de la distribution des terres par les différents gestionnaires fonciers qui s'est faite au défi des normes urbanistiques respectant la nature d'occupation de cette classe des terres.

Le tableau 2 produit des résultats de sondage d'opinion sur le type d'autorité foncière ayant procédé à la vente des terres des parcelles occupées par les enquêtés.

Tableau 2: Résultats portant sur la personne morale ou physique ayant procédé à la vente foncière des parcelles des ménages enquêtés

Commune	Personne morale ayant procédé à la distribution des parcelles	Effectif	(%)
Kisenso, Sud de Lemba, Sud-est de Mont-Ngafula	Etat congolais	0	0
	Chefs coutumiers	1200	83,10
	Fermiers	244	16,90
	Autre réponse (à préciser)	0	0
Total		1444	100

Source : Ndemi Kyling, enquête de terrain, 2022.

En nous référant aux données du tableau 2, il en ressort les résultats ci-après : 83,10 % des parcelles enquêtées sont constituées de terres acquises auprès des gardiens de terres (ou Chefs Coutumiers). Très souvent, ceux-ci vendent des terres suivant des critères subjectifs et non objectifs. Contre 16,90 % des parcelles enquêtées dont les terres ont été acquises par la vente des concessions des terres des fermiers.

3.3. Pauvreté et contraintes socioéconomiques

La pauvreté et les conditions de vie des locataires forment d'autres causes qui favorisent l'achat des parcelles des terres marginales. En effet, suivant les résultats de la figure 5, au moins 69 % des enquêtées vivent avec un revenu mensuel de moins de 100 \$ US. Il s'agit là, d'une situation de la pauvreté absolue et cela contre 31 % de ménages qui vivent avec plus de 100 \$ US par mois. Soit des cas

concernés par la pauvreté relative. Ainsi, le contexte de pauvreté durable qui sévit dans la ville prédestine les pauvres à aller acheter à vil prix et d'occuper des terres marginales du sud.

IV. DISCUSSION DES RESULTATS

Cette étude a été menée dans la partie sud de la Ville Province de Kinshasa qui est une zone collinaire topographiquement classée marginale pour les occupations. En effet, sur le plan morphologique, catégorie présente un faciès en amphithéâtre conique et est caractérisée par des fortes déclivités. D'ailleurs pour cela, le plan de l'aménagement urbain catégorise ces sites des « zones marginales de la classe I ».

Malheureusement, au plan des normes urbanistiques, les études des rapports entre espaces occupés et non occupables des terres marginales du sud de la ville de Kinshasa mettent en évidence une hyperdensification de l'occupation spatiale de ces zones *non aedificandi* (Ndemi et Lubini, 2016) [6] Assougmo, (2006) [7].

A défaut de n'être pas habités par les riches, les espaces de la partie méridionale interdits d'occupation par l'autorité d'aménagement urbain sont majoritairement occupés par les pauvres. Environ 69 % des enquêtés vivent dans la pauvreté absolue. Pour Lubini Ayingweu (inédit) [8], Kisenso est l'un des bastions de la pauvreté absolue de la ville de Kinshasa. Sans doute, cette situation de la pauvreté s'est propagée dans toute la partie sud de Kinshasa. Elle s'est accélérée à cause de la dégradation et de la précarité généralisées des conditions de vie de la population Pagot T. (2006) [9].

Signalons que les occupations parcellaires des sites de Kinshasa sud par les ménages économiquement pauvres aggravent la crise environnementale en vertu de la corrélation qui existe entre la pauvreté et la dégradation de l'environnement (Duvigneaud, 1974) [10]. En effet, l'envahissement des terres marginales des zones collinaires du sud de Kinshasa par les occupants parcellaires pauvres crée des encombrements et l'entropie spatiale (Ndemi K 2010) [11]. Ce mode d'occupation entrave et bloque plusieurs apports exogènes susceptibles d'acheminer de la matière, de l'énergie et d'autres services susceptibles d'améliorer la qualité de vie sur ces sites des terres marginales.

Ainsi, l'occupation irrationnelle des espaces fonciers de Kinshasa sud engendrent spontanément plusieurs problèmes environnementaux d'ordre socioéconomique. Les résultats de l'enquête révèlent ceci : l'inaccès de la population à l'eau potable (76,17 %) et à l'énergie (73,76 %) ainsi que la quasi absence de voies de communication (80,14 %) et des structures socioculturelles (72,12 %) dans le milieu. Dans les secteurs d'accès d'eau et d'énergie dans la Commune de Kisenso, ces résultats sont confirmés par Lelo Nzuzi (2011) [12]. Car, suivant ces derniers, plus de 70 % des populations de cette Commune n'ont pas l'accès facile à ces ressources.

La principale cause des vulnérabilités environnementales des populations de Kinshasa sud reconnue par les enquêtes est l'occupation spatiale désordonnée. Cette dernière est induite par diverses autres causes, notamment : la sursaturation des bassins et sous-bassins versants par les habitations, la distribution irrationnelle des terres par les personnes morales gestionnaires des espaces fonciers ainsi que la pauvreté. Tous ces facteurs ne permettent pas à l'environnement naturel et socioéconomique de Kinshasa sud d'être durables.

CONCLUSION

Au terme de cette étude qui est axée essentiellement sur l'occupation des terres marginales de Kinshasa sud et ses aléas environnementaux, nous nous sommes assignés pour objectif l'identification et l'analyse des retombées de celle-ci sur cette partie sous étude de la ville Province de Kinshasa.

Forts de la qualité des données à notre disposition, nous avons recouru à l'observation et à l'enquête sociodémographique comme techniques lesquelles ont été renforcées par les entretiens et la documentation. Les résultats de nos observations et enquêtes relèvent que Kinshasa sud est spatialement sursaturée. Ce qui crée des aléas environnementaux qui menacent l'équilibre écologique et socioéconomique de cette partie sud de Kinshasa.

La principale cause de ces aléas réside dans l'occupation irrationnelle des terres marginales de cette contrée. Quant aux autres causes secondaires en tant que base des conséquences environnementales et socioéconomiques, elles relèvent surtout de la mauvaise occupation des bassins versants, de la gestion foncière lacunaire et de la pauvreté urbaine. Les effets de tous ces problèmes aggravent profondément l'ampleur et l'intensité de la crise environnementale sociale et économique. Delà et pour faire face à cette crise socioéconomique multiforme déjà très ancrée et devenue si profonde

et son impact sur l'environnement biophysique, il s'avère important d'envisager un projet d'aménagement durable de ces sites. Ce projet devra tenir compte des normes urbanistiques et techniques du milieu, du rétablissement et/ou de la restauration des équilibres écologiques rompus des écosystèmes ou des composantes de l'écosystème *urbs*, de la révision de l'administration foncière par les gestionnaires des terres grâce aux apports scientifiques d'écologie urbaine et grâce aussi aux nouveaux objectifs de développement durable et de développement urbain durable afin de parer au plus pressé et donc de restaurer cet engagement aujourd'hui très affecté du Sud de Kinshasa..

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] Mukuamo Gozaleze, (2016), thèse de Doctorat, vulnérabilités environnementales et stratégies de survie urbaine en situation post-conflit en République Démocratique du Congo pp 163-167.
- [2] Ndemi K. (2018), Thèse de doctorat, Habitations urbaines sur des terres marginales au sud de la ville de Kinshasa : Analyses topographiques et socioéconomique p 256.
- [3] Lelo Nzuzi, (2004), la pauvreté à Kisenso, éd. le Harmattan, Paris. P 225.
- [4] Ndemi K., Thèse de Doctorat "habitations urbaines sur des terres marginales du sud de la ville de Kinshasa/République Démocratique du Congo". Analyses topographiques et socioéconomiques, UNIKIN, Kinshasa, 2018.
- [5] Ndemi et Lubini (2017), Utilisation des terres marginales et impacts environnementaux dans la Commune urbaine de Kisenso au sud de Kinshasa/RDC, in International journal of innovation and Applied Studies. ISSN : 2028-9324, vol. 21, No. 4, Nov. 2017, Maroc, pp 603-611.
- [6] Ndemi et Lubini (2017, a), Analyse environnementale des sites d'habitations incontrôlées et défi à la gestion durable des terres marginales urbaines dans la commune urbaine de Kisenso au sud de Kinshasa/ RDC, in : International journal of innovation and Applied Studies, ISSN : 2028-9324, vol. 21, No. 4 Nov. 2017, Maroc, pp 596-602.
- [7] Assougmo, (2006), stratégies d'occupation du sol et d'aménagement des zones non aedificandi de la ville de Yaoundé pp260-268.
- [8] Lubini Ayingweu, (inédit), étude pour la lutte antiérosive et aménagement de voies de désenclavement à Kisenso ville de Kinshasa. Pp 1-11.
- [9] Pagot T. (2006), Terre urbaine, cinq défis pour le devenir urbain de la planète, la Découverte, éd. Le'Harmattan, Paris, 165 p
- [10] Duvignaud, P. (1974), Synthèse écologique. éd. Doin, Paris, 298 p.
- [11] Ndemi, K. (2013), Effet des constructions anarchiques sur la gestion de l'environnement dans la Commune de Mont-Ngafula : cas du quartier Kimbondo, mémoire de DEA, Département des Sciences de l'Environnement, Faculté des Sciences, Unikin, 157 p.
- [12] Lelo Nzuzi, F. (2011), Kinshasa : Planification et Aménagement, éd. Le Harmattan, 381 p.